

Cas pratique droit des personnes

Par **mischou08**, le **04/12/2013** à **05:38**

le jeune Xavier est un adorable petit garçon âgé de 2ans qui jusque-là a eu le bonheur d'être élevé par ses deux parents très attentifs, M et Mme Durant.

Or un drame vient de frapper cette famille puisque M. Durant, 30ans est décédé avant-hier dans un terrible accident de la circulation, alors qu'il était seul au volant de sa voiture?

Accablée de chagrin, Mme Durant, 27ans, garde toutefois le sens des réalités et se préoccupe de savoir si le décès de son mari a une incidence sur l'administration légale pure et simple, régime juridique de protection dont on lui avait dit qu'il s'appliquait à leur petit Xavier.

Elle vous interroge donc sur ce sujet

Par **Muppet Show**, le **04/12/2013** à **15:23**

BONJOUR

Bon alors d'abord, je vous propose mon plan :

[s]I - [citation]Veillez à respecter quelques règles de bienséance et de respect afin de préserver une ambiance conviviale sur ce forum ==> notamment **La politesse**[/citation][s]

A- Bonjour

B- merci, s'il vous plait, au revoir

[s]II - [citation]Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place ! Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon[/citation].[/s]

A- une demande vous concernant.

[citation]Elle [s]vous[/s] interroge donc sur ce sujet[/citation]

B- l'incompatibilité certaine avec la demande que vous nous formulez.

[s]Conclusion :[/s]

Merci de votre visite, veuillez vous conformer à la charte autrement passez votre chemin. (cf lien de la charte)

Cordialement.